

Autoroute A5 - carte A (Ln - nuit)

Zones exposées au bruit à l'aide de courbes isophones indiquant la localisation des émissions de bruit en application des articles R 572-1 et suivants du code de l'environnement

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral N°1613
Chaumont le 05 Mai 2009

Le Préfet



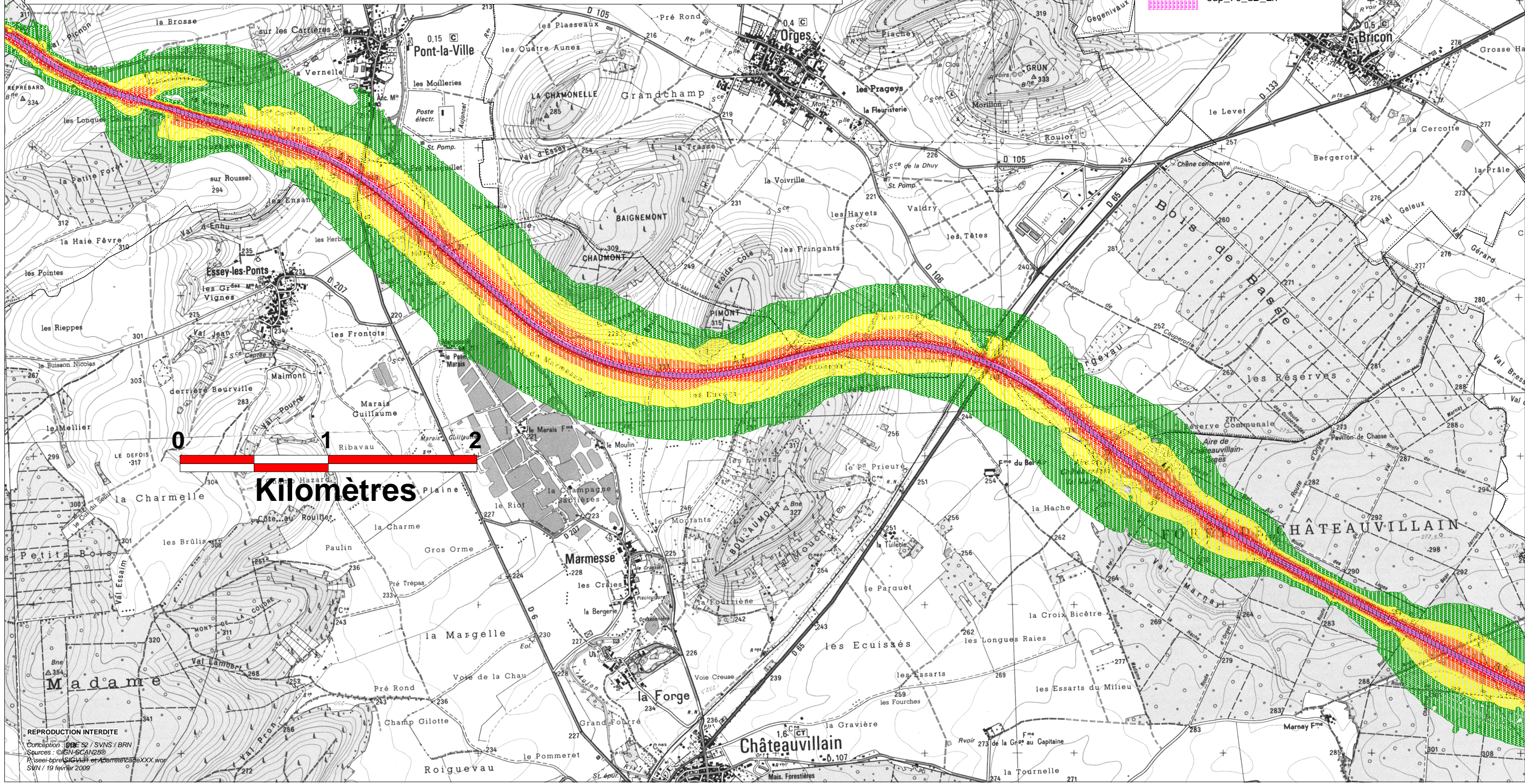
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
direction départementale
de l'Équipement
et de l'Agriculture
Haute-Marne

la précision de ce document est le 1/25 000 (format papier A3 -(29.7 x 42)- pour une impression optimale)

Légende

	50_55_dB_Ln
	55_60_dB_Ln
	60_65_dB_Ln
	65_70_dB_Ln
	sup_70_dB_Ln

2a



REPRODUCTION INTERDITE
Conception : DDE S2 / SVNS / BRN
Sources : IGN-SCAN256
Révisé-bp-rev-GVA et A-carret-carteXXX.wor
SWN / 19 février 2009